

Formulaire de demande de soutien pour un voyage international en train

Version de novembre 2025, Swiss Olympic

Processus

Afin d'obtenir un soutien pour un voyage en train, il est nécessaire de remplir un formulaire de demande. Une fois la demande de soutien reçue, l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic informe de sa décision par e-mail dans un délai de 30 jours. Une fois la décision prise, les billets peuvent être réservés. Le versement du soutien intervient dans un second temps, après le voyage, dans les 30 jours après la réception de la copie des billets et du matériel de communication exigé.

Critères d'éligibilité du module

Ce module s'adresse en particulier aux équipes nationales et autres cadres de fédérations affiliées à Swiss Olympic. La demande doit être faite avant la réservation des billets en question, qui doivent être autofinancés à au moins 50 pour cent. Les voyages pour des compétitions recevant un soutien des organisatrices et organisateurs sont exclus.

Quels types de voyages peuvent faire l'objet d'une demande de soutien financier?

Le module concerne les grands événements internationaux, tels que les championnats d'Europe ou du monde, ainsi que les compétitions de qualification et de formation nécessaires. Les camps d'entraînement et les déplacements pour des compétitions financées par les organisatrices et organisateurs sont exclus.

Est également exclus tout voyage en train dont le temps de trajet au départ de Bâle CFF, Zurich gare centrale ou Genève jusqu'à la gare de destination est inférieur à quatre heures. Cette information est vérifiable sur le site web suivant: [Chronotrans – Carte d'Europe des trains & temps de trajet](#).

Quel montant de soutien peut être demandé?

Le soutien couvre au maximum 50 pour cent des frais de voyage international en train, dans la limite de 150 francs par athlète et membre du staff par manifestation. Les frais de déplacement à l'intérieur de la Suisse sont exclus. Le soutien est accordé sur la base des frais de déplacement effectifs selon l'offre.

Comment la fédération doit-elle participer au Fonds pour le climat de Swiss Olympic?

Les contributions financières au Fonds pour le climat de Swiss Olympic proviennent des clubs sportifs, des fédérations et des manifestations suisses qui s'engagent en faveur de la protection du climat. Il est donc souhaitable pour les fédérations ou les clubs qui déposent une demande de soutien de contribuer aussi financièrement au Fonds pour le climat de Swiss Olympic. Idéalement, cette contribution est proportionnelle aux capacités financières et à la taille de la fédération ou du club. Parmi les exemples de versements au Fonds pour le climat de Swiss Olympic qui ne grèvent pas la trésorerie de la fédération ou du club, il convient notamment de citer l'application d'un franc climatique sur la billetterie, les frais de participation ou les frais de parc lors des manifestations, ainsi que l'application d'une contribution climatique sur la cotisation des membres.

Droits et obligations des demandeurs et demandeuses

- **Éthique:** s'engager à respecter les Statuts en matière d'éthique ainsi que la charte d'éthique du sport suisse.
- **Conseils et soutien:** les demandeurs et demandeuses peuvent demander conseil à l'équipe du Fonds pour le climat de Swiss Olympic pendant le processus de demande afin de s'assurer que les critères et exigences du Fonds sont respectés.
- **Caractère contraignant:** toutes les données et informations contenues dans le formulaire de demande sont contraignantes et véridiques.
- **Communication:** il est interdit de communiquer sur le financement d'une mesure par le Fonds pour le climat de Swiss Olympic avant l'approbation de la demande. La communication de la fédération ou du club relative au soutien est obligatoire, mais est soumise, après approbation, au [manuel d'utilisation du logo du Fonds pour le climat de Swiss Olympic](#) et doit à ce titre être validée par Swiss Olympic. Au moins une photo avec les athlètes avant/pendant/après le voyage en train, accompagnée du logo du club ou de

la fédération, doit être mise à disposition pour la communication du Fonds pour le climat de Swiss Olympic.

Formulaire de demande du Fonds pour le climat de Swiss Olympic

Informations du demandeur ou de la demandeuse	
Fédération/club	
Adresse	
NPA/ville	
Informations sur la fédération ou le club (nombre de membres, total du bilan)	

Coordonnées de la personne de contact	
Nom, prénom	
Fonction	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	

Données sur le voyage	
Nom de l'événement / de la manifestation	
Dates du voyage	
Nombre d'athlètes et de membres du staff en voyage	
Description du voyage (lieu de départ, étapes et destinations)	
Prix par billet (détaillé, si disponible, joindre l'offre CFF)	
Autres soutiens	

Contribution au Fonds pour le climat de Swiss Olympic	
Proposition de contribution financière au Fonds pour le climat (voir critères d'éligibilité, page 1)	
Canal de communication (médias sociaux, site web, etc.)	

Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli par e-mail à l'adresse klimafonds@swissolympic.ch.

Demandeur·euse:

Lieu, date

Nom, prénom, fonction

Signature

Contact

Fonds pour le climat de Swiss Olympic: klimafonds@swissolympic.ch

Pour plus d'informations: www.swissolympic.ch/klimafonds